



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

2021, UNE ANNÉE RECORD EN INVESTISSEMENT POUR LA MRC DE CHARLEVOIX

Baie-Saint-Paul, le 23 février 2022 – Le Conseil des maires et le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) sont fiers de présenter leur bilan des investissements pour l'année 2021.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, la MRC, via les activités et les interventions du SDLE, a injecté dans son milieu la somme de 2,3 M\$, ce qui a permis de générer des investissements de 10,8 M\$ et a permis la création et le maintien de 260 emplois. Des montants accordés, 75 % l'ont été sous forme de prêt. L'équipe a traité 184 dossiers représentant 89 entreprises ou organismes différents. La MRC a pu se positionner comme un acteur de premier plan sur son territoire dans un moment où ses entreprises en avaient le plus besoin.

	Montants accordés	Nombre de dossiers
Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) (contribution non remboursable)	457 571 \$	10
Fonds régions et-ruralité (FRR) (contribution non remboursable)	134 578 \$	43
Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (prêt)	684 933 \$	
Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) (prêt)	1 048 454 \$	131 (46 entreprises différentes)
Total	2 325 536 \$	184

Lors de la dernière année, le SDLE a bonifié son expertise par l'embauche de nouvelles ressources et a ainsi diversifié ses talents en matière de développement économique sur son territoire. L'arrivée de ces trois nouvelles personnes dans l'équipe du SDLE a permis de modifier les façons de faire et poursuivre de façon continue l'amélioration des services offerts aux promoteurs. Offrant également du soutien technique gratuitement, l'équipe de professionnels a offert 431 services comprenant : des séances d'information, des suivis divers, du soutien au plan d'affaires et de l'aide à la recherche de financement. L'accompagnement accru des municipalités et des organismes de la MRC a permis au SDLE de bien se positionner tant en matière de planification stratégique qu'en développement de nouveaux plans d'action et projets.

L'équipe s'est adaptée avec brio dans le cadre de l'arrivée du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) et des pardons de prêt (AERAM) en avril 2020. Les modifications au programme se sont succédées et un suivi très rigoureux a été fait afin de soutenir rapidement les entreprises en fonction des nombreux changements dans les directives gouvernementales. A ce jour, c'est un montant de 2 827 320 \$ qui a été accordé à la MRC de Charlevoix pour soutenir ces entreprises touchées par la COVID 19.

« Je suis particulièrement fière du bilan de l'année 2021. Cela se traduit bien sûr en chiffres et en investissements, mais d'abord et avant tout par un travail incroyable de toute l'équipe du SDLE sans exception. Celle-ci s'est adaptée de façon remarquable au télétravail. Je constate que la rigueur, l'intensité et le sérieux de chacun ont fait la différence durant cette crise. Je suis très fière de faire partie de cette équipe », souligne madame Anne Scallon, directrice du SDLE.

« L'année 2022 s'annonce aussi prometteuse, tant au niveau du démarrage de nouvelles entreprises que des projets de développement, de croissance et de relève. L'équipe en place se fait un devoir d'accompagner judicieusement chaque promoteur selon les besoins de celui-ci, dans la mesure du possible. Nous souhaitons poursuivre les partenariats déjà établis avec les différents ministères et organismes afin de porter encore plus loin le développement de la MRC de Charlevoix, toujours en lien avec la Stratégie de développement socioéconomique *Innover c'est collaborer 2019-2029* », mentionne monsieur Pierre Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix.

-30-

Sources :

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca